

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 11 Septembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 11 septembre 2014, à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Florence GUIRLIN, Etienne Gilleron et Cyrille Godinot excusés. Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le conseil a étudié l'ordre du jour.

I- TRAVAUX DE LAGUNAGE

Mme VAVRILLE du bureau d'études Réalités Environnement présente l'avant projet établi.

Elle rappelle que l'étude a permis de démontrer les défaillances du réseau unitaire : récolement des eaux usées, eaux de voirie et eaux de drainage ; eaux claires. Les points de mesure mis en place ont révélé l'importance des eaux parasites en raison du réseau ancien poreux

Afin d'améliorer les performances de la lagune, le réseau unitaire sera remplacé par un réseau séparatif sur la rue principale du bourg (de la fontaine à la lagune) et sur l'antenne dite du prieuré. Il sera nécessaire de faire réaliser une étude topographique afin de connaître la qualité du sous sol. Le coût total de l'opération est évalué à 201 000 € HT.

Le conseil étudie les documents exposés et après avoir délibéré, à l'unanimité adopte l'avant projet détaillé et autorise le Maire à déposer les dossiers de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau. Un règlement d'Assainissement sera réalisé pour une application en 2015.

II- DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT

Dans le cadre du déploiement du schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Saône et Loire, en vue d'une couverture intégrale du département en Très Haut Débit, le Conseil Général a proposé d'associer à ce projet les établissements de coopération intercommunale.

La Communauté de Communes du Clunisois a, par délibération du 7 juillet 2014, accepté le transfert de la compétence numérique et demande aux conseils municipaux de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil municipal décide d'approuver le transfert à la CC du Clunisois de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques ; et en conséquence approuve la modification de ses statuts.

III QUESTIONS DIVERSES

1/ CLECT Françoise GARDETTE et Jean-François FARENC sont désignés pour faire partie de la Commission Locale d'Evaluation en matière de Charges Transférées.

2/ Rentrée scolaire : 2 enfants du bourg et 2 enfants de Nouville sont transportés en classe primaire à Cluny. 4 enfants prennent le bus pour le collège de Cluny.

L'arrivée d'une famille à Fognières est prévue pour la 3^{ème} semaine de septembre avec 3 enfants pour le primaire et 2 enfants pour le collège.

3/ Association ETAP Le président de l'association remercie la commune pour l'attribution d'une subvention. Il propose au Conseil de présenter son activité lors d'une prochaine réunion.

4/ Echanges avec la Communauté de Communes du Clunisois : Jean-Luc DELPEUCH souhaite rencontrer les conseillers afin d'échanger sur les compétences communautaires et les services rendus à la population.

5/ Implantation d'une clôture à Vivier : Une réunion a eu lieu au cours de laquelle les habitants de Vivier se sont engagés à ne plus déverser de déchets en contrebas de la route départementale. En conséquence les services de la Direction des Routes et Infrastructures ont décidé de procéder à l'enlèvement de la clôture au printemps 2015. Cette clôture sera remplacée par une haie buissonnante.

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 11 Septembre 2014 (Suite)

6/ Nom des rues Il est proposé de réaliser la mise en place de plaques avec les Noms de rues.

7/ Maison du patrimoine La convention pour mise à disposition d'un local sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

8/ Broyage de déchets verts Un travail en commission sera réalisé afin de réfléchir à l'organisation "d'un broyage collectif", puis une réunion d'information sera organisée afin d'échanger sur ce domaine.

Le Maire,
Jean-François FARENC